

PROCES-VERBAL ET COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA

Vendredi 27 Février 2026, salle de réunion de la mairie, 20 heures

Sous la présidence de Jocelyne MOLLET, Maire

Présents :

Mesdames : Lucie DEBARNOT, Isabelle LONGUEVILLE, Annick SURIVET

Messieurs : Gérard SCHALL, Alain LAROCHE, Pierre SIMONNOT, Daniel GUINGAND,
Anthony DECERLE, Tom GAUTIER

Secrétaire de séance : Madame Lucie DEBARNOT

Madame Jocelyne MOLLET, Maire ouvre la séance à 20h02

Madame le Maire remercie le conseil municipal pour les 6 années passées ensemble et la bonne collaboration de l'ensemble du Conseil.

Le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 9 janvier 2026

- Madame le Maire présente au conseil municipal la délibération concernant la mise en place d'un contrat prévoyance pour les agents de la commune à compter du 1^{er} mars 2026. Est retenue la formule 1 en choix des garanties, soit 90 %. Participation financière à la cotisation des agents à hauteur de 7 euros/mois
Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Délibération adoptée à l'unanimité

- Madame le Maire présente au conseil municipal la délibération de mise en place d'un contrat santé pour les agents de la commune à compter du 1^{er} mars 2026. Participation financière de la commune à hauteur de 15 euros/mois par agent souscrivant à la mutuelle
Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Délibération adoptée à l'unanimité

- Madame le Maire présente la demande de subvention de la part des professeurs des écoles :

- Des cours moyens pour un voyage scolaire de deux jours au château de Breteuil et château de Guédélon pour un montant total de 4292 euros.
- Des maternelles pour 6 séances de gymnastique pour un montant de 360 euros.

Il est proposé de donner 300 €uros pour le voyage et 50 € pour les séances de gymnastique.

Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Délibération adoptée à l'unanimité

- Madame le Maire présente au conseil municipal la nécessité d'annuler la délibération 20260104 relative à l'emprunt sollicité auprès du Crédit Agricole pour un montant de 50000 euros, l'emprunt aurait du être signé avant le 31/12/2025.

Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Délibération adoptée à l'unanimité

- Madame le Maire présente au conseil municipal la nécessité de retirer la délibération 20251109 relative à la décision modificative du budget communal qui n'a pas été nécessaire.

Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Délibération adoptée à l'unanimité

- Madame le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention de l'association France Adot 71 pour la transplantation d'organes.

Votants : 10 Pour : 0 Contre : 10 Délibération rejetée à l'unanimité

Questions diverses :

Madame le Maire fait part au conseil municipal :

Elle a reçu un courrier de Mr DUNCOMBE relatif à son regret de voir des arbres coupés qui seraient, selon lui sur un terrain de la commune. Il s'avère, après vérification, que ceux-ci ne sont pas sur la commune et appartiennent au

domaine privé. Madame le Maire a répondu dans ce sens à monsieur DUNCOMBE.

La Communauté de Communes du Clunisois reverse à la commune la somme de 1 573.84 € reçu de la part du département au titre de la voirie.

L'Office National des Forêts informe la commune qu'elle peut bénéficier d'une subvention de 40% sur les travaux qu'elle doit faire dans la parcelle 29.

La commune a reçu des dons pour la mise à disposition de salle de la commune lors des obsèques de Madame Marie Louise SURIVET (150 euros) et Madame Jeanne LONGUEVILLE (100 euros)

Mise en place de la journée des élections municipales du 15 mars 2026

Présence de madame le Maire dès 8 heures et jusqu'à 18 heures.

8H – 11H30 : Lucie DEBARNOT - Gérard SCHALL - Anthony DECERLE

11H30 – 15H : Annick SURIVET – Alain LAROCHE – Daniel GUINGAND

15H – 18 H : Isabelle LONGUEVILLE – Pierre SIMONNOT – Tom GAUTIER

Séance levée à 21H50

The image shows seven handwritten signatures in black ink, arranged in two rows. The top row contains four signatures, and the bottom row contains three. The signatures are stylized and cursive, corresponding to the names listed in the text above: Lucie DEBARNOT, Gérard SCHALL, Anthony DECERLE, Annick SURIVET, Alain LAROCHE, Daniel GUINGAND, and Pierre SIMONNOT. There is also a signature in blue ink in the bottom row, which appears to be Tom GAUTIER.